

# Le Cercle Turgot invite ses membres à réfléchir sur la Blockchain « *l'autre révolution du 21<sup>e</sup> siècle* »

Paris, 5 octobre 2016

*Dans les sous-sols médiévaux de la maison de la Chasse et de la Nature, le Cercle Turgot tenait son traditionnel petit-déjeuner. L'occasion cette fois-ci de s'intéresser à un sujet en plein essor, lié à l'économie connectée, la Blockchain. Cette technologie de stockage et de transmission d'informations, normalement transparente et sécurisée, fonctionne ainsi sans organe de contrôle, suscitant alors pas mal d'interrogations. Pour éclaircir le sujet, Jean-Louis Chambon, président du Cercle, avait invité Laurent Leloup, responsable des rédactions de Finyear et Président de France Blocktech pour qu'il partage ses connaissances en la matière.*

« On ne peut pas dire qu'il n'y a qu'une Blockchain, il y en a plusieurs, à commencer par les fameux Bitcoin qui en sont. Une Blockchain c'est un peu comme un grand livre comptable, partagé, où sont enregistrés toutes sortes de transactions, de contrats. C'est une technologie qui peut s'appliquer pour différents cas, ce grand livre est ineffaçable, intouchable. Quand un "block" qui compose cette chaîne a été validé et fait alors partie intégrante de la chaîne, on ne peut plus y toucher », a commencé par vulgariser Monsieur Leloup.

Le plus important, a insisté le président de France Blocktech, se résume en trois points : confiance, partage et consensus. Et pour les entités du secteur financier, un autre point est non-négligeable, celui du coût. En effet, les experts estiment que les transactions réalisées via Blockchain coûtent trois fois moins cher. Sans organe de contrôle, point de frais d'infrastructure et d'administration (on parle ici d'une économie de 15 à 20 milliards de dollars d'ici à 2022).

Ce grand registre partagé, tout le monde peut y accéder. On a tous une image fidèle à un instant T d'une Blockchain. Il en existe plusieurs, d'une qualité aléatoire, surtout dû au jeune âge de la technologie, qui est en perpétuelle évolution depuis la création du Bitcoin en 2008. Mais il faut se focaliser sur un fait : une blockchain c'est une machine à confiance entre les utilisateurs (selon les



Jean-Louis Chambon et Laurent Leloup

propos du Time), tout est révélé et accessible à l'envie. Ainsi cela marque le déclin des tiers de confiance, ces organismes qui pourtant apportent une certaine stabilité et organisent le fonctionnement des échanges sur Internet, les personnes interagissent directement les unes avec les autres.

C'est ici qu'intervient l'entreprise de Monsieur Leloup, France Blocktech, qui a pour mission de démontrer que les tiers de confiance ne sont pas encore caducs et peuvent toujours rendre des services bien utiles et nécessaires.

Après un peu plus d'une heure d'intervention et d'écoute, les membres du Cercle, dont nombreux sont ceux qui sont concernés de près par les blockchain, ont chaleureusement applaudi Laurent Leloup. Des remerciements qui pour ce dernier ont pris la forme d'une adhésion, Jean-Louis Chambon ayant en effet décidé de faire de Laurent Leloup un nouveau membre du Cercle Turgot.

Louis Royer  
2016-2173

**Retrouvez dès maintenant votre Journal en ligne sur**  
**[www.jss.fr](http://www.jss.fr)**